cas de possession se multiplièrent à Loudun, Surin considéra ses souffrances comme « une peine d'esprit ». Dans une certaine mesure, il se rendait compte qu'il souffrait d'une maladie, qui lui paraissait étrange. Pendant les crises de possession, il décrivit le dédoublement dans une formule saisissante en disant que « son âme était comme séparée ». Presque dans le même moment il éprouvait une paix profonde, puis était pris d'une rage furieuse. Le Diable le poussait alors à des impulsions verbales et motrices violentes. Dans ces périodes d'accalmie, les bonnes actions ne lui apportaient plus la joie coutumière, mais aggravaient les obsessions de culpabilité et le père se reprochait de désobéir à Dieu « en sortant de l'ordre des damnés où il était né ».

Les impulsions du Père Surin dépendaient d'obsessions par contraste et le poussaient à des actes contraires à sa volonté et à ses désirs : à son corps défendant, il était amené à haïr le Christ, à imaginer des hérésies, à approuver les idées de Calvin sur l'Eucharistie.

L'ensemble de ces signes avait apparu un mois après l'arrivée du Père Surin au couvent des Ursulines de Loudun, pendant lequel la prieure, qu'il exorcisait, lui avait découvert « plus de deux cents fois des choses très secrètes, cachées en sa pensée ou en sa personne ».

Cette prieure, Sœur Jeanne des Anges, analysait de son côté avec subtilité ses obsessions de culpabilité. Elle était « presque toujours en remords de conscience et avec grande raison... le démon n'agissait que selon les entrées que je lui donnais... Ce n'est pas parce que je crois être coupable de blasphèmes et autres désordres où les démons m'ont souvent jetée, mais c'est que, m'étant laissée emporter dans le commencement à leurs suggestions, ils s'emparaient de toutes mes facultés intérieures et extérieures pour en disposer à leur volonté ». Dans les crises d'impulsions par contraste, Sœur Jeanne des Anges insultait Dieu et même la bonté et la charité divines, détestait la profession religieuse, déchirait et mangeait son voile, crachait l'Hostie au visage du prêtre.

Il lui était parfois possible de résister. Elle ne se laissait plus aller au blasphème et au sacrilège bien qu'elle en eût l'idée. Elle avoua même qu'elle éprouvait un plaisir, déconcertant pour une religieuse, à subir la possession. « Le Diable me trompait souvent par un petit *agrément* que j'avais aux agitations et aux autres choses extraordinaires qu'il faisait dans mon cœur. »

Le Père Surin et Sœur Jeanne des Anges représentent des types de possédés, différents en apparence, mais chez qui se retrouve le fonds commun d'obsessions de culpabilité, de dédou-